

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/10/2023

Date convocation : 02 octobre 2023

Excusés : Michaël BERNARD – Jérôme BREUIL

Lecture du compte-rendu du 09/06/2023 : approbation du Conseil à l'unanimité

▪ Vente parcelle Bessette :

Suite au vote des électeurs de la section de Bessette le 17 juin 2023 (vote pour : 24 – nuls : 2) le Conseil Municipal décide de vendre la parcelle cadastrée section Ad n° 639 - superficie 243 m²- au prix de 0,40 €/m² à Mme APPAVOUPOLLE Pascale.

▪ Tarifs eau assainissement – réseau Le Bourg la Vialle La Valette :

Sur proposition de M. le Maire, Le Conseil Municipal fixe les tarifs de l'eau suivants :

- Abonnement eau : 50€/an
- Prix du m³ d'eau : 1^{ère} tranche de 0 à 120 m³ : 1,20 €
2^{ème} tranche au-delà de 120 m³ : 1,00 €

Redevance assainissement : Part fixe : 40 €/an

Part variable : 1€/m³

▪ SGEV – Adhésion communes

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion des communes Faye sur Lignon et St Arcons de Barges au Syndicat de Gestion des Eaux du Velay.

Questions diverses :

- Etude de la vitesse dans le Bourg : Pétition reçue en mairie le 16/09/23 d'une partie des habitants du Bourg pour demander de limiter la vitesse en traversée du Bourg.
La demande va être soumise au Référent du Conseil Départemental 63 pour une étude et transmise à la gendarmerie d'Ambert.
Dans un premier temps et dans l'attente des résultats de l'étude, il est convenu de mettre en place une signalétique aux abords de l'école.
- Beffroi église : les travaux sont en cours, les 2 petites cloches ont été descendues et suspension de la grosse. Les « corbeaux » ont été posés.
- Mur du cimetière : les travaux ont débuté : décrépage et joints
- Appart n°7 : La baignoire a été remplacée par une douche
- Cérémonie du 11 Novembre : Samedi 11 novembre à 11h avec participation de l'école
- Installation du sapin de Noël et des décors : 17 novembre
- Banquet de la commune : 25 novembre
- Marché de Noël : 03 décembre